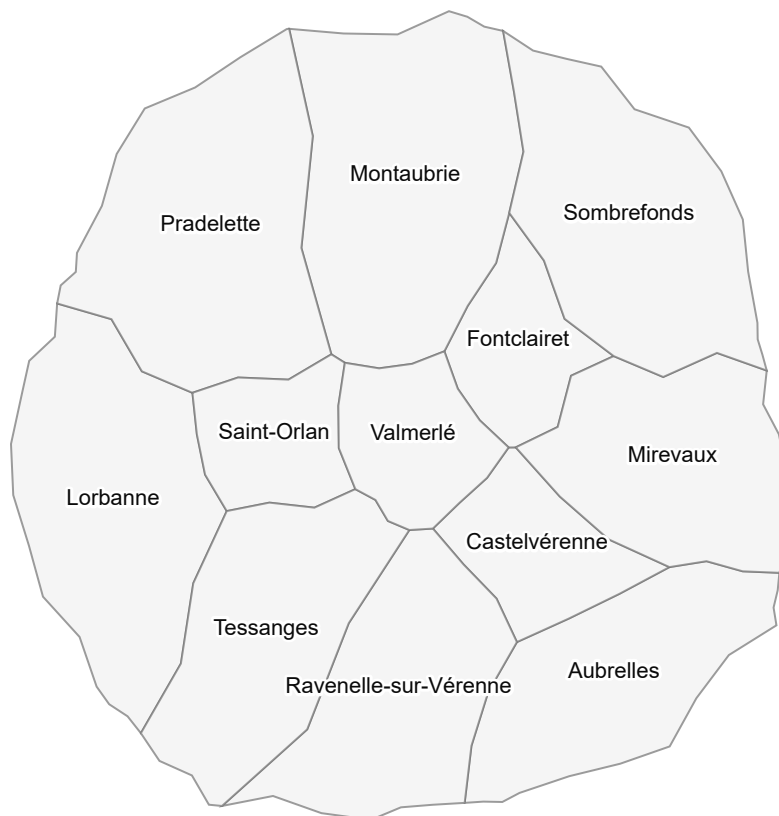


EXEMPLE FICTIF — Communauté de communes du Val d'Exemple

12 communes · 27 910 habitants

Médecins généralistes · Dentistes · Pharmaciens · Kinésithérapeutes · Infirmier(e)s · Étab. Vétérinaires · Sages-femmes · Orthophonistes · Pédicures-podologues



Exemple — territoire et chiffres fictifs, pour montrer le rapport complet. Le Val d'Exemple, ses communes, ses établissements et tous les chiffres sont inventés, y compris les étalons du département, de la région et de la France, les honoraires et les revenus. Seuls les noms des sources et leurs millésimes sont réels. Document généré par Toposanté (toposante.fr), outil indépendant fondé sur des données publiques. Il n'émane ni d'une Agence régionale de santé ni de l'Assurance maladie.

Sommaire

0	L'essentiel	Faut-il regarder ce territoire de plus près ?	3
1	Le territoire	De quel territoire parle-t-on ?	7
2	La population et ses besoins	Qui vit ici, de quels soins a-t-on besoin ?	9
3	L'offre de soins	Qui soigne ici ?	10
4	L'accès aux soins	Y accède-t-on facilement ?	13
5	Les évolutions	Comment la demande et l'offre évoluent-elles ?	15
6	Les conditions d'installation	Qu'est-ce qui aide ou freine une installation ?	18
7	Où s'installer ?	Quelles communes, et pourquoi cet indice ?	21
8	Méthode, sources et définitions	Note méthodologique, Sources et millésimes, Définitions	23
Annexe A	Détail commune par commune		29
Annexe B	Établissements		33

Retrouver une profession

Page du premier bloc de chaque profession demandée, dans chaque rubrique qui les présente une à une ; à défaut, page où commence la rubrique, dont un tableau ou une figure commune porte la profession.

PROFESSION	0 · L'ESSENTIEL	3 · OFFRE	4 · ACCÈS	5 · ÉVOLUTIONS	6 · CONDITIONS	7 · OÙ S'INSTALLER
Médecins généralistes	4	11	13	15	18	21
Dentistes	4	11	13	15	18	21
Pharmaciens	4	10	13	15	18	21
Kinésithérapeutes	5	11	14	15	18	21
Infirmier(e)s	5	11	14	15	18	21
Étab. Vétérinaires	5	10	14	15	18	21
Sages-femmes	5	11	14	15	18	22
Orthophonistes	6	11	14	15	18	22
Pédicures-podologues	6	11	14	15	18	22

0.1 Comment lire ce rapport

L'Indice d'Installation va de 0 à 100 : c'est la moyenne des indices des communes du périmètre, pondérée par leur population. La valeur 50 en est le repère central, pas une moyenne observée. Il combine six dimensions pondérées et un ratio descriptif de poids nul ; une dimension non mesurée pour une profession est écartée et les poids restants sont renormalisés (rubrique 7).

Indice : rouge sous 40, ambre de 40 à 60, vert à 60 et plus, gris non disponible ; les sous-scores suivent la même échelle.

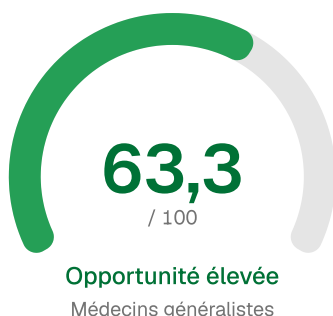
Écarts au département : vert favorable à une installation, rouge défavorable, gris neutre ; « % » pour un écart relatif, « points » pour un écart de parts.

Constats : vert point fort, ambre vigilance, gris contexte. « n.d. » : donnée non disponible.

0 L'essentiel

Faut-il regarder ce territoire de plus près ?

0.2 Le verdict pour la profession affichée



+12,5 points par rapport à la moyenne des indices des communes du département (50,8).

0.3 L'Indice d'Installation des neuf professions

Indice d'Installation par profession

PROFESSION	INDICE (0 À 100)	LECTURE	DÉPARTEMENT	RÉGION	FRANCE
Médecins généralistes	63,3	Opportunité élevée	50,8	57,9	61,7
Dentistes	67,7	Opportunité élevée	55,4	56,8	58,2
Pharmaciens	55,7	Opportunité moyenne	53,9	57,8	60,4
Kinésithérapeutes	49,3	Opportunité moyenne	51,7	50,9	52,4
Infirmier(e)s	55,9	Opportunité moyenne	52,4	54,1	60,0
Étab. Vétérinaires	74,4	Opportunité élevée	74,2	76,3	77,9
Sages-femmes	71,1	Opportunité élevée	66,1	67,5	68,7
Orthophonistes	65,0	Opportunité élevée	61,8	66,4	71,3
Pédicures-podologues	65,9	Opportunité élevée	62,5	67,2	72,9

Source : chiffres fictifs ; Toposanté, méthode de l'indice (rubrique 8)

— Département, région et France : moyenne des indices de leurs communes, pondérée par la population. Deux moyennes se comparent, aucune ne classe le territoire.

0.4 Les constats

Le territoire · 7 constats

Points forts pour une installation

Un manque d'offre est ici un point fort : il signale une patientèle disponible.

Les 80 ans et plus pèsent 9,4 % de la population contre 7,2 % dans le département : une demande gériatrique et de suivi à domicile au-dessus de la moyenne. → 2.2

L'exercice coordonné est déjà installé : 1 maison de santé pluriprofessionnelle (chiffres fictifs, au format du fichier FINESS). → 3.4

La population évolue de +5,9 % (2017-2023), soit plus vite que le département (+1,4 %). → 5.1

7 communes sur 12 sont classées France Ruralités Revitalisation, dont 1 en zone renforcée : le classement ouvre des exonérations fiscales et sociales à l'installation. → 6.1

Un appartement se loue 9,0 € par m² contre 10,6 € dans le département (loyer d'annonce indicatif) : un coût du logement plus abordable que la moyenne départementale. → 6.2

Contexte

Aucun service d'urgence n'est implanté dans le périmètre : la prise en charge non programmée dépend des territoires voisins. → 3.4

2 gares desservent le périmètre. → 4.3

Médecins généralistes · 6 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

L'Indice d'Installation des médecins généralistes atteint 63,3 sur 100, supérieur de 12,5 points à la moyenne des indices des communes du département (50,8). → 0.2

La densité s'établit à 6,1 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 8,4 dans le département et 9,1 en France. → 3.1

4,9 % de la population vit à plus de quinze minutes d'un médecin généraliste, dans 3 communes du périmètre. → 4.1

7 communes n'ont aucun médecin généraliste installé sur 12. → 4.2

Sur une période commune (2017-2023), la population croît (+5,9 %) et les effectifs diminuent (–7 médecins généralistes). La disponibilité réelle de patientèle reste à vérifier. → 5.3

Zonage recensé : 5 communes en zone d'intervention prioritaire et 5 communes en zone d'action complémentaire. L'éligibilité aux aides dépend de la profession et des conditions à confirmer auprès de la CPAM et de l'ARS. → 6.1

Dentistes · 6 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

L'Indice d'Installation des dentistes atteint 67,7 sur 100, supérieur de 12,3 points à la moyenne des indices des communes du département (55,4). → 0.2

La densité s'établit à 3,2 dentistes pour 10 000 habitants, contre 5,9 dans le département et 7,3 en France. → 3.1

4,9 % de la population vit à plus de quinze minutes d'un dentiste, dans 3 communes du périmètre. → 4.1

8 communes n'ont aucun dentiste installé sur 12. → 4.2

Zonage recensé : 7 communes en zone très sous-dotée et 3 communes en zone sous-dotée. L'éligibilité aux aides dépend de la profession et des conditions à confirmer auprès de la CPAM et de l'ARS. → 6.1

Contexte

La part des dentistes de plus de 55 ans est estimée à 33,3 %. → 5.4

Pharmaciens · 4 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 7,5 pharmaciens pour 10 000 habitants, contre 10,2 dans le département et 10,8 en France. → 3.1

5 communes n'ont aucun pharmacien installé sur 12. → 4.2

Contexte

La part des pharmaciens de plus de 55 ans est estimée à 28,6 %. → 5.4

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

Kinésithérapeutes · 5 constats

Points forts pour une installation

3,3 % de la population vit à plus de quinze minutes d'un kinésithérapeute, dans 2 communes du périmètre. → 4.1

4 communes n'ont aucun kinésithérapeute installé sur 12. → 4.2

Points de vigilance

La densité s'établit à 13,6 kinésithérapeutes pour 10 000 habitants, contre 12,4 dans le département et 15,8 en France. → 3.1

Le zonage disponible ne signale pas de zone prioritaire sur le périmètre. Les aides éventuelles et leurs conditions doivent être vérifiées auprès de l'ARS et de la CPAM pour cette profession. → 6.1

Contexte

La part des kinésithérapeutes de plus de 55 ans est estimée à 15,8 %. → 5.4

Infirmier(e)s · 4 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 14,7 infirmier(e)s pour 10 000 habitants, contre 17,8 dans le département et 15,2 en France. → 3.1

Contexte

Chacune des 12 communes du périmètre compte au moins un(e) infirmier(e) installé(e). Cette présence ne renseigne pas la capacité d'accueil de nouveaux patients. → 4.2

La part des infirmier(e)s de plus de 55 ans est estimée à 19,5 %. → 5.4

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

Étab. Vétérinaires · 3 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 1,1 étab. vétérinaires pour 10 000 habitants, contre 1,4 dans le département et 2,3 en France. → 3.1

10 communes n'ont aucun étab. vétérinaire installé sur 12. → 4.2

Contexte

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

Sages-femmes · 5 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 1,1 sages-femmes pour 10 000 habitants, contre 1,5 dans le département et 1,5 en France. → 3.1

36,5 % de la population vit à plus de quinze minutes d'une sage-femme, dans 7 communes du périmètre. → 4.1

10 communes n'ont aucune sage-femme installée sur 12. → 4.2

Contexte

La part des sages-femmes de plus de 55 ans est estimée à 0,0 %. → 5.4

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

Orthophonistes · 5 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 1,8 orthophonistes pour 10 000 habitants, contre 2,9 dans le département et 3,6 en France. → 3.1

10,8 % de la population vit à plus de quinze minutes d'un orthophoniste, dans 4 communes du périmètre. → 4.1

9 communes n'ont aucun orthophoniste installé sur 12. → 4.2

Contexte

La part des orthophonistes de plus de 55 ans est estimée à 0,0 %. → 5.4

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

Pédicures-podologues · 4 constats

Aucun signal défavorable parmi les indicateurs renseignés. Les données absentes et la capacité réelle d'accueil restent à vérifier.

Points forts pour une installation

La densité s'établit à 1,4 pédicures-podologues pour 10 000 habitants, contre 2,2 dans le département et 2,5 en France. → 3.1

9 communes n'ont aucun pédicure-podologue installé sur 12. → 4.2

Contexte

La part des pédicures-podologues de plus de 55 ans est estimée à 0,0 %. → 5.4

Le zonage conventionnel ARS n'est pas publié pour cette profession sur ce périmètre : aucune aide à l'installation ne peut en être déduite. → 6.1

1 Le territoire

De quel territoire parle-t-on ?

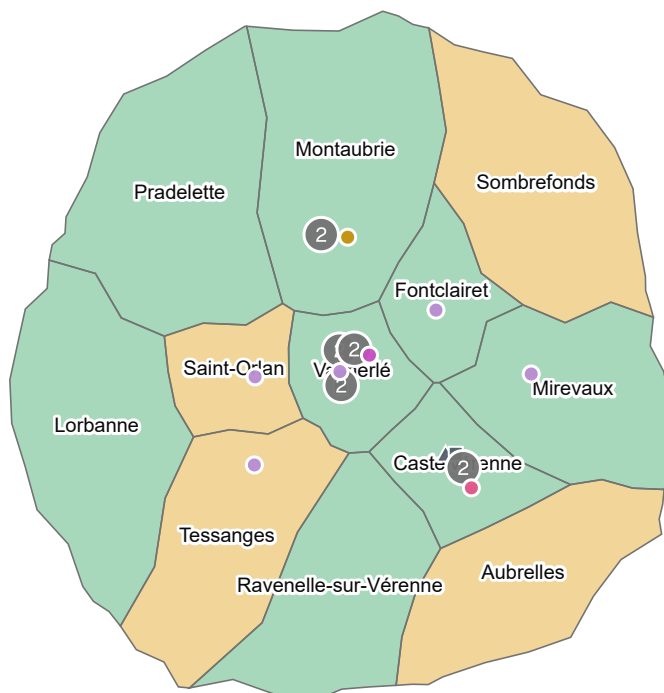
1.1 Cadrage

Périmètre de bourgs ruraux, dans l'aire d'attraction de Valmerlé.

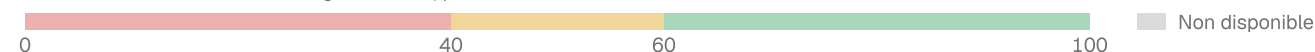
Département de référence : Département d'Exemple (99) ; région de référence : Région d'Exemple (99). Les comparaisons du rapport s'y rapportent.

1.2 Carte du périmètre

Indice d'Installation des médecins généralistes et établissements de santé



Indice d'Installation des médecins généralistes, par commune



- Pharmacies (8)
- Laboratoires de biologie (2)
- Centres médico-psychologiques (1)
- Maisons de santé pluriprofessionnelles (1)
- Service d'urgence (0)
- Gares (2)
- Lycées (1)
- EHPAD (3)
- Centres de santé (1)
- Hôpitaux (1)
- SSIAD (1)
- Nombre de structures regroupées (3)
- Collèges (2)

Repères fictifs, au format de : SNCF Gares & Connexions (ODbL), IDFM, réseaux GTFS de transport.data.gouv (Licence Ouverte, ODbL ou Licence Mobilités selon le réseau), annuaire de l'éducation.

Communes teintées selon l'Indice d'Installation des médecins généralistes, profession affichée : rouge sous 40, ambre de 40 à 60, vert à 60 et plus, gris non disponible. Points : établissements par famille ; anneau : service d'urgence.

— 18 structures géolocalisées sur 18 recensées. Contours fictifs, au format de : IGN via geo.api.gouv.fr, simplifiés à 50 m. Chiffres fictifs, au format de : FINESS (t_finess, Atlasanté).

— Repères de la carte : Chiffres fictifs, au format de SNCF Gares & Connexions. Chiffres fictifs, au format de : réseaux de transport urbain via transport.data.gouv.fr ; données Tisséo, TaM, STAR, TAG, Irigo et LiA sous ODbL ; données TCL sous Licence Mobilités.

1.3 Intercommunalités et territoires de vie-santé

Intercommunalités

INTERCOMMUNALITÉ	NATURE	CODE	COMMUNES DU PÉRIMÈTRE	COMMUNES AU TOTAL
Communauté de communes du Val d'Exemple	Communauté de communes	999999999	12	12

Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, intercommunalités

Territoires de vie-santé

TERRITOIRE DE VIE-SANTÉ	CODE	COMMUNES DU PÉRIMÈTRE
Castelvérénne	99002	4
Valmerlé	99012	8

Source : chiffres fictifs, au format de DREES, via Atlasanté

1.4 Liste des communes

Communes du périmètre (12)

COMMUNE	CODE INSEE	POPULATION	PART DE LA POPULATION DU PÉRIMÈTRE (%)	INTERCOMMUNALITÉ	DÉPARTEMENT
Aubrelles	99001	310	1,1 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Castelvérénne	99002	4 860	17,4 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Fontclairret	99003	1 980	7,1 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Lorbanne	99004	620	2,2 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Mirevaux	99005	1 270	4,6 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Montaubrie	99006	3 240	11,6 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Pradelette	99007	780	2,8 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Ravenelle-sur-Vérenne	99008	1 050	3,8 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Saint-Orlan	99009	2 310	8,3 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Sombrefonds	99010	430	1,5 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Tessanges	99011	1 640	5,9 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99
Valmerlé	99012	9 420	33,8 %	Communauté de communes du Val d'Exemple	99

Source : chiffres fictifs, au format de INSEE (code officiel géographique, populations légales)

2 La population et ses besoins

Qui vit ici, de quels soins a-t-on besoin ?

2.1 Population

POPULATION

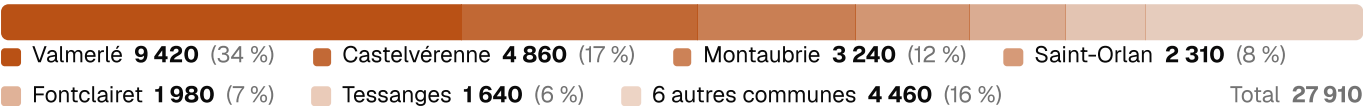
27 910 hab.

soit 7,2 % de la population du département

— Comparaison : département 386 540 hab., région 3 184 300 hab., France 68 120 400 hab.

— Chiffres fictifs, au format de : INSEE, populations légales ; millésime en 8.2.

Répartition de la population par commune



2.2 Âges de la population

PART DES MOINS DE 15 ANS

15,3 %

↓ -1,0 point par rapport au dép.

Région 16,8 % · France 17,2 %

PART DES 65 ANS ET PLUS

28,2 %

↑ +4,1 points par rapport au dép.

Région 23,0 % · France 21,4 %

PART DES 80 ANS ET PLUS

9,4 %

↑ +2,2 points par rapport au dép.

Région 6,8 % · France 6,1 %

— Chiffres fictifs, au format de : INSEE, recensement de la population. Écarts en points de pourcentage au département.

2.3 Renouvellement

NATALITÉ

8,3 ‰

↓ -6,4 % par rapport au dép.

Région 9,3 ‰ · France 10,2 ‰

MORTALITÉ

12,2 ‰

↑ +8,1 % par rapport au dép.

Région 10,6 ‰ · France 9,6 ‰

SOLDE NATUREL

-108 hab. / an

Solde naturel négatif : 108 habitants de moins par an, avant migrations.

— Chiffres fictifs, au format de : INSEE, état civil. Le solde naturel ne compte pas les migrations.

2.4 Besoins non couverts

PLACES EN EHPAD

85,9 pour 1 000 hab. de 80 ans et plus

↓ -39,7 % par rapport au dép.

Région 151,2 pour 1 000 hab. de 80 ans et plus · France 172,4 pour 1 000 hab. de 80 ans et plus

ALD SANS MÉDECIN TRAITANT

5,5 %

Département de référence

— Étalon départemental fictif, au format de data.ameli 2025, maille départementale. Ces valeurs ne sont pas disponibles à la commune.
Chiffres fictifs, au format de data.ameli.fr.

3 L'offre de soins

Qui soigne ici ?

3.1 Les professionnels

Effectif et densité des professions demandées

PROFESSION	CHAMP DE L'EFFECTIF	EFFECTIF	DENSITÉ POUR 10 000 HAB.	DENSITÉ DÉP.	ÉCART AU DÉP.
Médecins généralistes	Généralistes libéraux	17	6,1	8,4	-27,6 %
Dentistes	Tous modes, salariés compris	9	3,2	5,9	-45,4 %
Pharmaciens	Tous modes, salariés compris	21	7,5	10,2	-26,2 %
Kinésithérapeutes	Tous modes, salariés compris	38	13,6	12,4	+9,9 %
Infirmier(e)s	Libéraux	41	14,7	17,8	-17,5 %
Étab. Vétérinaires	Établissements (SIRENE)	3	1,1	1,4	-20,7 %
Sages-femmes	Libéraux	3	1,1	1,5	-30,1 %
Orthophonistes	Libéraux	5	1,8	2,9	-38,3 %
Pédicures-podologues	Libéraux	4	1,4	2,2	-35,0 %

Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli, SIRENE pour les établissements vétérinaires

— Écart : relatif, en % de la densité départementale de la même profession. Établissements vétérinaires comptés en établissements (SIRENE).

Modes d'exercice, champ RPPS complet

CHAMP RPPS	TOUS MODES	DONT LIBÉRAUX	DONT SALARIÉS	AUTRES MODES	EXTRACTION	UNITÉS RENSEIGNÉES
Médecins, toutes spécialités	33	26	7	0	16 septembre 2026	5 / 12
Dentistes	9	8	1	0	16 septembre 2026	4 / 12
Pharmaciens	21	9	12	0	16 septembre 2026	7 / 12
Kinésithérapeutes	38	36	2	0	16 septembre 2026	8 / 12
Infirmier(e)s	114	41	73	0	16 septembre 2026	12 / 12
Sages-femmes	3	3	0	0	16 septembre 2026	2 / 12
Orthophonistes	5	5	0	0	16 septembre 2026	3 / 12
Pédicures-podologues	4	4	0	0	16 septembre 2026	3 / 12

Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire santé RPPS, extraction indiquée par ligne

— RPPS, tous modes d'exercice. Un praticien peut exercer dans plusieurs modes et plusieurs communes : les colonnes ne s'additionnent pas et les sommes communales ne représentent pas des personnes distinctes sur tout le périmètre. Une ville PLM complète utilise sa ligne dédoublonnée.

— Médecins : toutes spécialités dans ce tableau ; l'indice et la densité portent sur les généralistes libéraux.

— Une unité sans ligne RPPS est non renseignée, jamais assimilée à zéro.

3.2 Conventionnement

Conventionnement des professions demandées

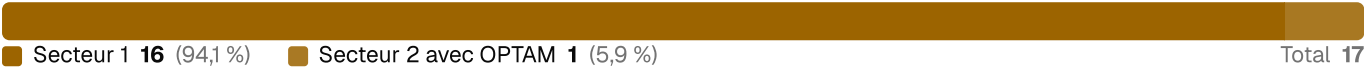
PROFESSION	BASE CONVENTIONNÉE	PART EN SECTEUR 1 (%)	PART EN SECTEUR 1 DÉP. (%)	OPTAM
Médecins généralistes	17	94,1 %	93,8 %	1

PROFESSION	BASE CONVENTIONNÉE	PART EN SECTEUR 1 (%)	PART EN SECTEUR 1 DÉP. (%)	OPTAM
Dentistes	8	100,0 %	99,6 %	0
Kinésithérapeutes	36	100,0 %	99,8 %	0
Infirmier(e)s	41	100,0 %	99,9 %	0
Sages-femmes	3	100,0 %	99,9 %	0
Orthophonistes	5	100,0 %	99,8 %	0
Pédicures-podologues	4	100,0 %	99,3 %	0

Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire santé Ameli, 16/09/2026

— Base conventionnée : praticiens libéraux conventionnés, un dénominateur distinct de l'effectif de 3.1. Pour les médecins, l'annuaire ne couvre que les généralistes libéraux.

Médecins généralistes · Conventionnement



Dentistes · Conventionnement



Kinésithérapeutes · Conventionnement



Infirmier(e)s · Conventionnement



Sages-femmes · Conventionnement



Orthophonistes · Conventionnement



Pédicures-podologues · Conventionnement



— Part en secteur 1 au département : 93,8 % (chiffres fictifs, au format de Annuaire santé Ameli, 16/09/2026, généralistes libéraux conventionnés).

— Généralistes au département : 226 en secteur 1, 4 en secteur 2, soit 98,3 % en secteur 1 (chiffres fictifs, au format de data.ameli 2025, généralistes libéraux). Les deux sources n'ont ni le même champ ni la même date.

— L'Annuaire santé Ameli ne publie pas de conventionnement pour : Pharmaciens, Étab. Vétérinaires.

3.4 Établissements et exercice coordonné

STRUCTURES RECENSÉES

18

SITES AVEC URGENCES

0

PALIER ACI

T1

Établissements par famille



Nombre d'établissements et sites avec urgences, par famille

FAMILLE	NOMBRE	SITES AVEC URGENCES
Pharmacies	8	0
EHPAD	3	0
Laboratoires de biologie	2	0
Centres de santé	1	0
Centres médico-psychologiques	1	0
Hôpitaux	1	0
Maisons de santé pluriprofessionnelles	1	0
SSIAD	1	0

Source : chiffres fictifs, au format de FINESS (t_finess) via Atlasanté

— Le donut agrège les familles au-delà des cinq premières ; ce tableau les détaille toutes, l'annexe B en donne la liste.

4 L'accès aux soins

Y accède-t-on facilement ?

4.1 Éloignement et accessibilité

Éloignement et accessibilité des professions demandées

PROFESSION	POPULATION À PLUS DE 15 MIN (%)	DÉP. (%)	COMMUNES À PLUS DE 15 MIN	COMMUNES SANS PRATICIEN	TEMPS D'ACCÈS ROUTIER	TEMPS DÉP. (MIN)	APL (DREES)	APL DÉP.	ÉCART APL AU DÉP.	UNITÉ APL
					MOYEN (MIN)					
Médecins généralistes	4,9 %	0,6 %	3	7	3,5	1,1	2,58	3,21	-19,6 %	consultations/hab.
Dentistes	4,9 %	2,9 %	3	8	4,2	2,4	40,64	49,70	-18,2 %	ETP / 100k hab.
Pharmaciens	n.d.	n.d.	n.d.	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kinésithérapeutes	3,3 %	0,9 %	2	4	1,1	1,4	108,50	101,30	+7,1 %	ETP / 100k hab.
Infirmier(e)s	0,0 %	0,3 %	0	0	0,0	0,6	139,24	171,20	-18,7 %	ETP / 100k hab.
Étab. Vétérinaires	n.d.	n.d.	n.d.	10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sages-femmes	36,5 %	7,9 %	7	10	9,2	4,8	13,02	17,90	-27,3 %	ETP / 100k femmes
Orthophonistes	10,8 %	3,4 %	4	9	5,7	3,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pédicures-podologues	n.d.	n.d.	n.d.	9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté via Atlasanté pour les temps d'accès, DREES pour l'APL

- Population à plus de 15 min, région et France : médecins généralistes 0,7 % et 0,5 % ; dentistes 2,2 % et 1,8 % ; kinésithérapeutes 0,7 % et 0,6 % ; infirmier(e)s 0,4 % et 0,2 % ; sages-femmes 6,2 % et 4,6 % ; orthophonistes 2,9 % et 2,4 %.
- Écart APL : relatif, en % de l'APL départementale de la même profession.
- Toutes les communes du périmètre comptent au moins un professionnel pour : Infirmier(e)s ; temps d'accès nul par convention Atlasanté.
- Atlasanté mesure un temps de trajet routier vers le professionnel le plus proche et pose 0 minute dès qu'une commune en compte un : zéro est une valeur réelle, jamais une donnée manquante.
- Atlasanté ne publie aucun temps d'accès pour : Pharmaciens, Étab. Vétérinaires, Pédicures-podologues ; leur éloignement est « n.d. », jamais zéro.
- APL (DREES) : chiffres fictifs, au format de l'observation 2024, disponible dans 100 % des communes sélectionnées. Son unité dépend de la profession (consultations par habitant pour les médecins, équivalents temps plein pour 100 000 habitants pour les dentistes, les kinésithérapeutes et les infirmières, pour 100 000 femmes pour les sages-femmes) : une valeur ne se compare qu'à la même profession.

4.2 Communes sans praticien

Médecins généralistes · Communes sans praticien (7)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Pradelette	780 hab.		
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		

Dentistes · Communes sans praticien (8)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Pradelette	780 hab.	Tessanges	1 640 hab.
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		

Pharmaciens · Communes sans praticien (5)

Aubrelles	310 hab.	Pradelette	780 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		

Kinésithérapeutes · Communes sans praticien (4)

Aubrelles	310 hab.	Pradelette	780 hab.
Lorbanne	620 hab.	Sombrefonds	430 hab.

Infirmier(e)s · Communes sans praticien (0)

Toutes les communes du périmètre comptent au moins un praticien de cette profession.

Étab. Vétérinaires · Communes sans établissement (10)

Aubrelles	310 hab.	Montaubrie	3 240 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Pradelette	780 hab.	Tessanges	1 640 hab.
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		
Mirevaux	1 270 hab.	Saint-Orlan	2 310 hab.		

Sages-femmes · Communes sans praticien (10)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Castelvérenne	4 860 hab.	Pradelette	780 hab.	Tessanges	1 640 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		
Lorbanne	620 hab.	Saint-Orlan	2 310 hab.		

Orthophonistes · Communes sans praticien (9)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Saint-Orlan	2 310 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Pradelette	780 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.	Tessanges	1 640 hab.

Pédicures-podologues · Communes sans praticien (9)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.
Fontclairet	1 980 hab.	Montaubrie	3 240 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Lorbanne	620 hab.	Pradelette	780 hab.	Tessanges	1 640 hab.

4.3 Desserte en transports

GARES 2	GARES RER 0	STATIONS DE MÉTRO 0	STATIONS DE TRAMWAY 0
------------	----------------	------------------------	--------------------------

— Comptes du périmètre, repères situés sur la carte 1.2. Chiffres fictifs, au format de SNCF Gares & Connexions. Chiffres fictifs, au format de : réseaux de transport urbain via transport.data.gouv.fr ; données Tisséo, TaM, STAR, TAG, Irigo et LiA sous ODbL ; données TCL sous Licence Mobilités.

5 Les évolutions

Comment la demande et l'offre évoluent-elles ?

5.1 Population

ÉVOLUTION DE LA POPULATION (2017-2023)

+5,9 %

↑ +4,5 points par rapport au dép.

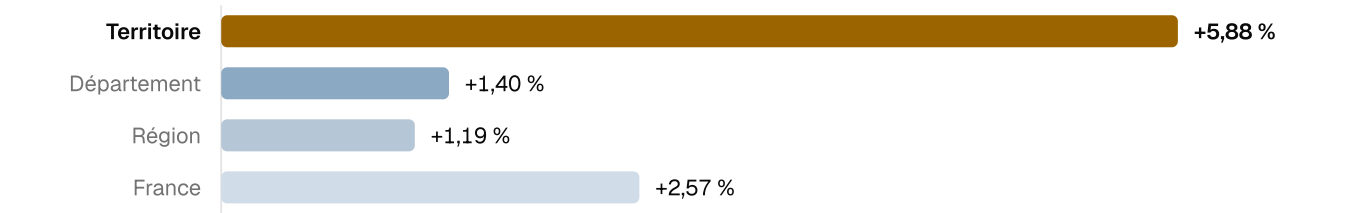
POPULATION 2017

26 360

hab.

— Population 2017 : département 381 190 hab., région 3 146 900 hab., France 66 410 700 hab.

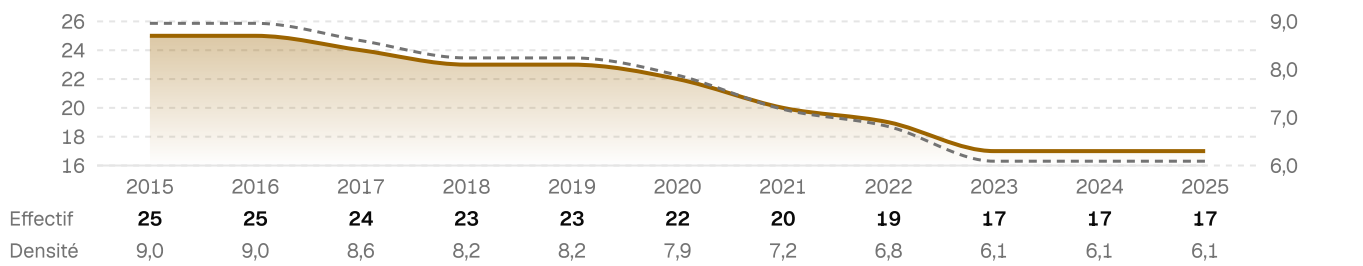
Évolution de la population (2017-2023)



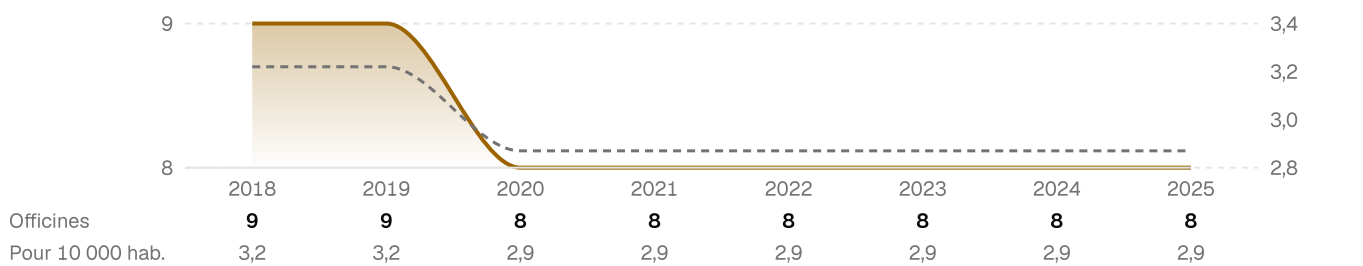
— Chiffres fictifs, au format de : INSEE, populations légales 2017-2023.

5.2 Effectifs annuels

Médecins généralistes · Effectifs annuels de 2015 à 2025 (chiffres fictifs, au format de Atlasanté)

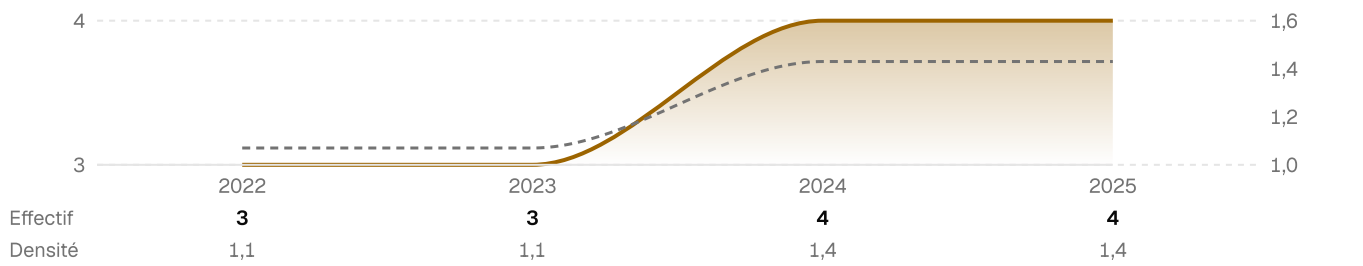


Pharmaciens · Officines de 2018 à 2025 (chiffres fictifs, au format de Atlasanté)



— Atlasanté compte les officines (série disponible depuis 2018) ; l'effectif compte les pharmaciens (RPPS).

Pédicures-podologues · Effectifs annuels de 2022 à 2025 (chiffres fictifs, au format de Atlasanté)

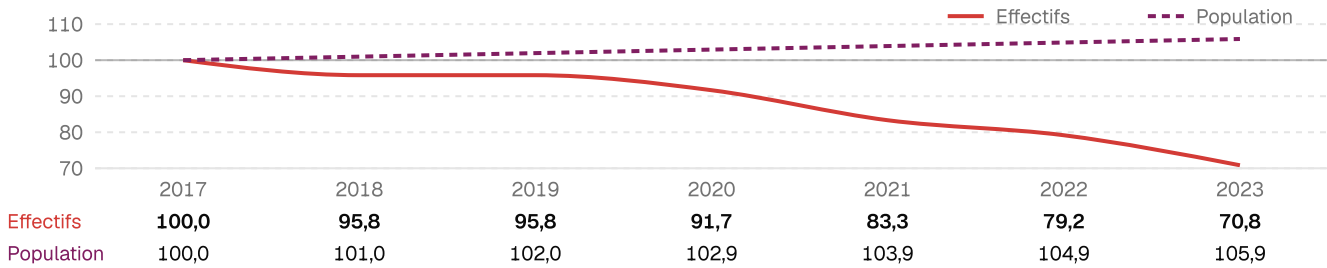


— Trait plein : effectif, axe de gauche. Pointillés : effectif rapporté à la population actuelle pour 10 000 habitants, axe de droite ; ce n'est pas la densité historique observée.

- Séries fictives, au format de Atlasanté (C@rtoSanté), distinctes du recensement RPPS courant : champs et dates peuvent différer.
- Série annuelle indisponible pour : Dentistes, Kinésithérapeutes, Infirmier(e)s, Étab. Vétérinaires, Sages-femmes, Orthophonistes.

5.3 Demande et offre sur la même période

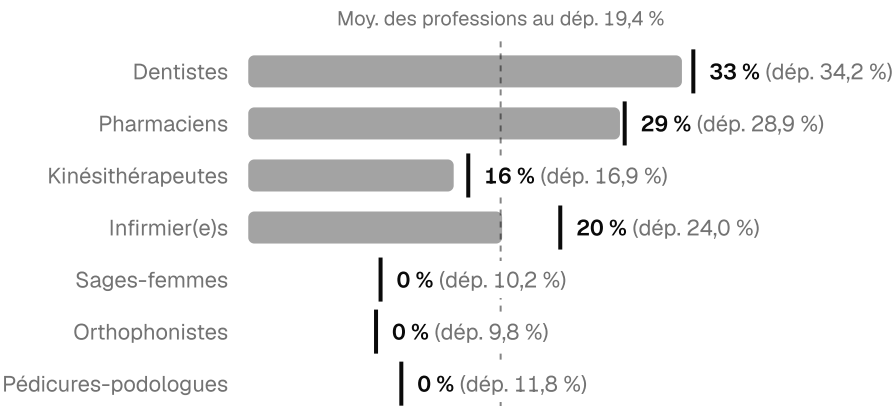
Médecins généralistes · Effectifs et population en base 100 (2017-2023)



- Base 100 à la première année. Trait plein : effectifs. Pointillés : population, interpolée linéairement entre les deux millésimes connus : une tendance, pas une chronique annuelle.
- Ce graphique porte sur 2017-2023, le solde sur cinq ans de 5.5 sur 2020-2025.

5.4 Âge des praticiens

Part des praticiens de plus de 55 ans (estimation)



- Repère sur chaque barre : part départementale de la même profession. Trait vertical : moyenne des professions au département, 19,4 % (moyenne simple des parts départementales publiées, sans pondération par les effectifs).
- Part estimée en appliquant le ratio départemental DREES aux effectifs du périmètre ; un ordre de grandeur, pas un décompte ; elle ne prédit pas les départs.
 - Part de plus de 55 ans non disponible pour : Médecins généralistes (aucune source d'âge pour les généralistes libéraux), Étab. Vétérinaires (établissements recensés au SIRENE : aucune structure par âge).

5.5 Solde sur cinq ans et praticiens de plus de 55 ans

Solde sur cinq ans et âge des praticiens des professions demandées

PROFESSION	SOLDE SUR CINQ ANS (2020-2025)	UNITÉ DU SOLDE	SÉRIE ANNUELLE (CHIFFRES FICTIFS, AU FORMAT DE ATLASANTÉ)	PLUS DE 55 ANS (NOMBRE ESTIMÉ)	PART DE PLUS DE 55 ANS (%)	PART DÉP. (%)
Médecins généralistes	-5 praticiens	praticiens	25 → 17 praticiens (2015-2025)	n.d.	n.d.	n.d.
Dentistes	-3 praticiens	praticiens	n.d.	3	33,3 %	34,2 %
Pharmaciens	stable	officines	9 → 8 officines (2018-2025)	6	28,6 %	28,9 %
Kinésithérapeutes	+7 praticiens	praticiens	n.d.	6	15,8 %	16,9 %
Infirmier(e)s	+3 praticiens	praticiens	n.d.	8	19,5 %	24,0 %
Étab. Vétérinaires	n.d.	établissements	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

PROFESSION	SOLDE SUR CINQ ANS (2020-2025)	UNITÉ DU SOLDE	SÉRIE ANNUELLE (CHIFFRES FICTIFS, AU FORMAT DE ATLASANTÉ)	PLUS DE 55 ANS (NOMBRE ESTIMÉ)	PART DE PLUS DE 55 ANS (%)	PART DÉP. (%)
Sages-femmes	+1 praticien	praticiens	n.d.	0	0,0 %	10,2 %
Orthophonistes	+1 praticien	praticiens	n.d.	0	0,0 %	9,8 %
Pédicures-podologues	+1 praticien	praticiens	3 → 4 praticiens (2022-2025)	0	0,0 %	11,8 %

Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté via Atlasanté (solde), DREES appliquée au RPPS (âge)

— Atlasanté compte les officines (série disponible depuis 2018) ; l'effectif compte les pharmaciens (RPPS).

— Un solde « n.d. » n'est pas publié pour la profession ou sort du domaine plausible ; il n'est jamais remplacé par zéro.

6 Les conditions d'installation

Qu'est-ce qui aide ou freine une installation ?

6.1 Aides liées au territoire

Médecins généralistes · Zonage conventionnel



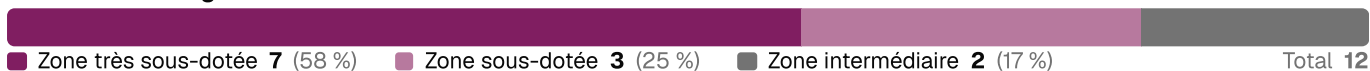
Zone d'intervention prioritaire (5)

Aubrelles	310 hab.	Pradelette	780 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		

Zone d'action complémentaire (5)

Castelvérénne	4 860 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Valmerlé	9 420 hab.
Fontclairret	1 980 hab.	Montaubrie	3 240 hab.		

Dentistes · Zonage conventionnel



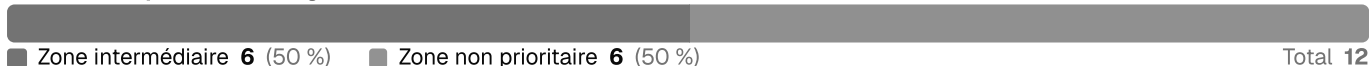
Zone très sous-dotée (7)

Aubrelles	310 hab.	Mirevaux	1 270 hab.	Sombrefonds	430 hab.
Fontclairret	1 980 hab.	Pradelette	780 hab.		
Lorbanne	620 hab.	Ravenelle-sur-Vérenne	1 050 hab.		

Zone sous-dotée (3)

Castelvérénne	4 860 hab.	Montaubrie	3 240 hab.	Tessanges	1 640 hab.
---------------	------------	------------	------------	-----------	------------

Kinésithérapeutes · Zonage conventionnel



- Zonage non publié pour : Pharmaciens, Infirmier(e)s, Étab. Vétérinaires, Sages-femmes, Orthophonistes, Pédicures-podologues. Aucune aide à l'installation ne peut en être déduite.
- Chiffres fictifs, au format de : zonage conventionnel ARS diffusé par Atlasanté. Le jeu intégré couvre les médecins, dentistes et kinésithérapeutes ; l'absence d'une autre profession ne signifie pas l'absence de zonage réglementaire.

ZONE FRANCE RURALITÉS REVITALISATION

7 sur 12 communes

7 communes sur 12 en FRR, dont 1 en FRR+ ; 1 bénéficiaire jusqu'au 31/12/2027.

- Le classement ouvre des exonérations fiscales et sociales à l'installation, selon des conditions propres à chaque dispositif.

6.2 Coût et cadre de vie

LOYER INDICATIF
(APPARTEMENT)

9,0 € / m²

↓ -15,2 % par rapport
au dép.

Loyer d'annonce prédit,
indicatif ; estimé sur des
communes voisines pour 75
% des communes.

ÉCOLES PRIMAIRES

13

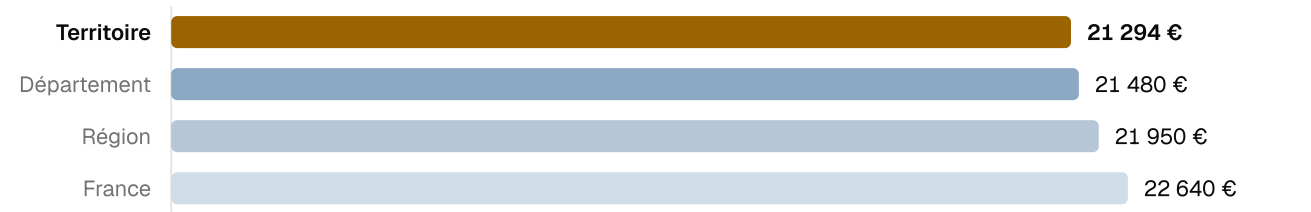
COLLÈGES

2

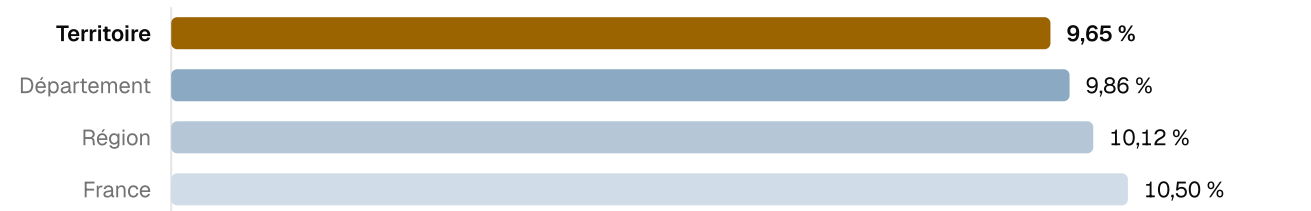
LYCÉES

1

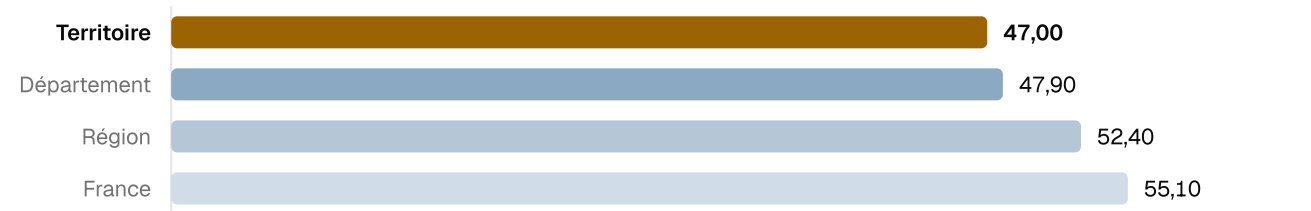
Moyenne des revenus médians communaux



Moyenne des taux communaux de vacance



Diversité moyenne d'équipements par commune



— Chiffres fictifs, au format de : INSEE Filosofi (revenu médian), LOVAC (logements vacants), Base permanente des équipements. Moyennes pondérées par la population communale ; le revenu médian n'est pas diffusé pour les communes sous le seuil INSEE.

6.3 Repères économiques de la profession

Honoraires annuels moyens, départements du périmètre

DÉPARTEMENT	CATÉGORIE AMELI	ANNÉE	HORS DÉPASSEMENTS (€)	DÉPASSEMENTS (€)	TAUX DE DÉPASSEMENT S2 (%)
Département d'Exemple	Ensemble des chirurgiens-dentistes	2024	173 789	116 637	n.d.
Département d'Exemple	Ensemble des médecins généralistes	2024	156 109	5 441	18,4 %
Département d'Exemple	Infirmiers	2024	81 006	n.d.	n.d.
Département d'Exemple	Masseurs-kinésithérapeutes	2024	73 080	2 118	n.d.
Département d'Exemple	Orthophonistes	2024	66 562	n.d.	n.d.
Département d'Exemple	Pédicures-podologues	2024	19 775	n.d.	n.d.
Département d'Exemple	Sages-femmes	2024	59 826	664	n.d.

Source : chiffres fictifs, au format de Assurance maladie, professionnels de santé libéraux, data.ameli.fr

— Département du lieu d'exercice principal, catégories Ameli parfois plus larges que la qualification RPPS ; les petits effectifs peuvent relever du secret statistique. Taux S2 : dépassements rapportés aux honoraires sans dépassement des médecins de secteur 2.

— Chiffres fictifs, au format de data.ameli.fr, jeu « honoraires ».

Revenu libéral annuel moyen, France

PROFESSION (DREES)	CATÉGORIE DREES	ANNÉE	REVENU NET DE CHARGES (€)	CHAMP
Chirurgiens-dentistes	Sans objet	2021	101 600	Ensemble

PROFESSION (DREES)	CATÉGORIE DREES	ANNÉE	REVENU NET DE CHARGES (€)	CHAMP
Infirmiers (y compris IPA)	Sans objet	2021	52 800	Conventionnés
Kinésithérapeutes	Sans objet	2021	46 400	Conventionnés
Médecins	Omnipraticiens	2021	95 100	Ensemble
Sages-femmes	Sans objet	2021	36 800	Conventionnés

Source : chiffres fictifs, au format de DREES, appariement Insee-DGFiP-CNAM-RPPS

— Repères annuels observés, à des échelles et des dates différentes. Les honoraires moyens départementaux sont des recettes avant charges ; le revenu libéral national est net de charges professionnelles. Ces montants ne prédisent pas le revenu d'un cabinet. Une valeur absente reste non disponible, sans estimation.

7 Où s'installer ?

Quelles communes, et pourquoi cet indice ?

7.1 L'indice en détail

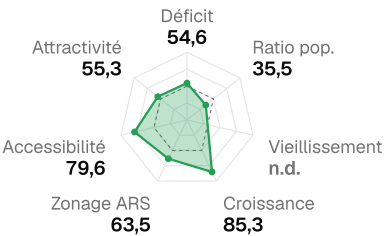
Sous-scores de l'indice des professions demandées

PROFESSION	DÉFICIT	VIEILLISSEMENT	ZONAGE ARS	ACCESSIBILITÉ	CROISSANCE	ATTRACTIVITÉ	RATIO POP.	POIDS (%)
Médecins généralistes	54,6	n.d.	63,5	79,6	85,3	55,3	35,5	85
Dentistes	66,5	64,9	60,1	82,4	85,3	55,3	43,0	90
Pharmaciens	51,0	46,6	n.d.	n.d.	85,3	55,3	25,8	64
Kinésithérapeutes	47,0	49,7	25,2	63,6	85,3	55,3	21,5	95
Infirmier(e)s	48,0	52,2	n.d.	60,6	85,3	55,3	15,5	80
Étab. Vétérinaires	76,7	n.d.	n.d.	n.d.	85,3	55,3	60,9	55
Sages-femmes	75,4	24,5	n.d.	86,4	85,3	55,3	64,9	68
Orthophonistes	72,4	24,5	n.d.	n.d.	85,3	55,3	51,1	59
Pédicures-podologues	75,3	16,5	n.d.	n.d.	85,3	55,3	54,3	59

Source : chiffres fictifs ; Toposanté, méthode de l'indice (rubrique 8)

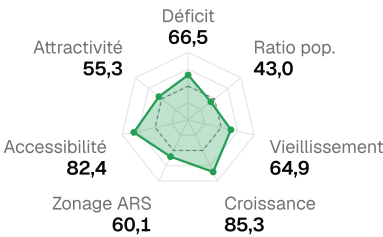
- Propres à la profession : déficit, vieillissement des praticiens, zonage, accessibilité (APL). Propres au territoire : croissance démographique, attractivité. Ratio population : descriptif, de poids nul dans la méthode 2.0.0. Chaque sous-score est un rang national sur 100 ; « n.d. » : dimension non mesurée pour la profession, écartée de l'indice.
- Indice : méthode 2.0.0. Poids : poids disponibles moyens, avant renormalisation, des dimensions mesurées. Les données absentes ne valent pas zéro.
- Détail commune par commune (7.2) : en annexe A, une commune après l'autre, avec population, effectif, libéraux RPPS, part en secteur 1, temps d'accès routier, zonage conventionnel et indice.

Médecins généralistes · Sous-scores



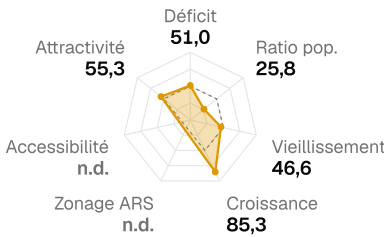
Cinq dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Dentistes · Sous-scores



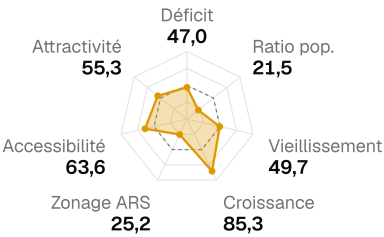
Six dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Pharmaciens · Sous-scores



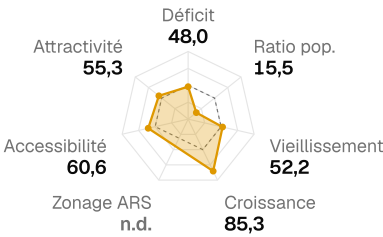
Quatre dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Kinésithérapeutes · Sous-scores



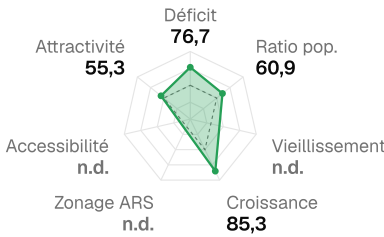
Six dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Infirmier(e)s · Sous-scores



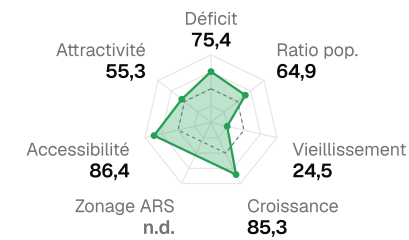
Cinq dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Étab. Vétérinaires · Sous-scores



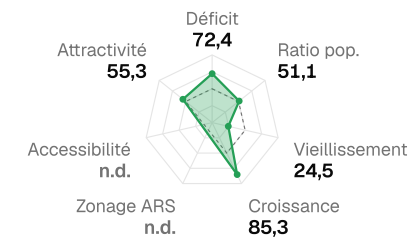
Trois dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Sages-femmes · Sous-scores



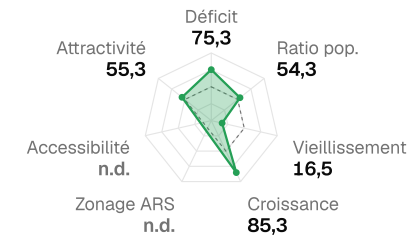
Cinq dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Orthophonistes · Sous-scores



Quatre dimensions pondérées et un ratio descriptif.

Pédicures-podologues · Sous-scores



Quatre dimensions pondérées et un ratio descriptif.

— Polygone plein : sous-scores de la profession, sur 100. Pointillés : repère central de 50.

8 Méthode, sources et définitions

8.1 Note méthodologique

Les effectifs sont dédoublonnés dans chaque commune ; le total d’une ville entière à arrondissements est dédoublonné à l’échelle de la ville. Entre communes ordinaires, un praticien multi-sites peut être compté plusieurs fois. Les indices, l’accessibilité potentielle localisée, les temps d’accès, le revenu médian et le taux de vacance sont des moyennes pondérées par la population communale. La densité est le rapport de la somme des effectifs à la somme des populations, rapporté à 10 000 habitants. La part de praticiens en secteur 1 est le rapport des sommes, jamais une moyenne de pourcentages, et son dénominateur est le nombre de praticiens libéraux conventionnés, distinct de l’effectif RPPS.

L’Indice d’Installation du territoire n’est pas recalculé par rapport aux autres territoires : c’est la moyenne pondérée des indices communaux, eux-mêmes des composites de sous-scores calculés profession par profession. Le composite n’est pas un rang territorial ni une probabilité de réussite. La valeur 50 est un repère central de l’échelle ; les ex æquo, les valeurs manquantes et le zonage peuvent décaler la médiane observée. Le ratio est descriptif et a un poids nul dans la méthode 2.0.0.

L’écart à la moyenne des indices des communes du département compare deux moyennes : celle des indices des communes du périmètre et celle des indices des communes du département, chacune pondérée par la population. Il ne classe pas le territoire.

Les comparaisons département, région et France excluent les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille pour éviter le double comptage avec leur commune de rattachement. Lorsqu’un code de commune à arrondissements figure dans le périmètre, il est remplacé par ses arrondissements et la commune ne compte que pour une.

Les densités historiques utilisent une population constante : elles ne représentent pas la population observée à chaque année. Les comparaisons temporelles population/effectifs exigent des dates et cohortes concordantes.

Les établissements vétérinaires sont comptés en établissements (source SIRENE) et non en praticiens : leur densité n’est pas comparable à celle des professions de santé humaine.

Chiffres fictifs, au format de : RPPS ou Annuaire santé Ameli pour les effectifs, SIRENE pour les établissements vétérinaires ; Annuaire santé Ameli pour le conventionnement (généralistes libéraux seulement, pour les médecins) ; DREES pour l’APL ; Atlasanté (C@rtoSanté) pour les effectifs annuels et les temps d’accès.

8.2 Sources et millésimes

— EXEMPLE FICTIF — chiffres inventés ; seuls les noms des sources et leurs millésimes sont réels.

INSEE — Code officiel géographique 2026 2026	INSEE — Base permanente des équipements 2024	DGALN — Carte des loyers 2025
INSEE — Populations légales 2023 (publiées 2025)	INSEE Filosofi — Revenus localisés 2021	DGCL — Zonage France Ruralités Revitalisation 2025 (arrêtés 2024-2025)
RPPS (ASIP) et SIRENE 16/09/2026	LOVAC — Logements vacants du parc privé 2024	INSEE — Grille de densité et aires d’attraction des villes 2026 (géographie au 01/01/2026)
Annuaire santé Ameli 16/09/2026	FINESS (t_finess, Atlasanté) 19/05/2026	SNCF Gares & Connexions — Gares de voyageurs 17/09/2026 (mise à jour quotidienne)
C@rtoSanté — Atlasanté 2025	INSEE — Intercommunalités 01/01/2026	IDFM — Gares et stations du réseau ferré francilien 2026 (publié le 29/04/2026)
Zonage conventionnel ARS — Atlasanté 2024	INSEE — Recensement, structure par âge 2023 (RP, diffusé 2026)	transport.data.gouv.fr — GTFS des réseaux urbains septembre 2026 (catalogue du PAN lu le 17/09/2026)
Indice d’attractivité (composite BPE, Filosofi, LOVAC) 2024	INSEE — État civil, naissances et décès 2023-2025 (moyenne annuelle)	

Ministère de l'Éducation nationale —
Annuaire de l'éducation
17/09/2026 (mise à jour quotidienne)

DREES — Accessibilité
potentielle localisée
2024

DREES — Âge estimé par cohorte
2023, 2024, 2026

8.3 Définitions

Indice d'Installation

Composite de six dimensions (le ratio reste descriptif et son poids est nul), renormalisé sur les mesures disponibles puis moyenné sur les communes du périmètre au prorata de leur population. Un indice élevé signale des caractéristiques favorables selon cette méthode, sans garantir la viabilité d'une installation.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs ; Toposanté, calcul sur données publiques

Nombre de communes

Nombre de communes retenues dans le périmètre. Les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille comptent séparément de leur commune de rattachement.

Unité : communes · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, code officiel géographique · Millésime : 2026

Grille de densité

Niveau de la grille communale de densité de l'INSEE, de 1 (grands centres urbains) à 7 (rural à habitat très dispersé), retenu pour le périmètre comme le niveau qui porte le plus de population, avec la répartition des communes par niveau. Un cadrage du type de territoire, pas un signal d'opportunité.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, grille communale de densité · Millésime : 2026 (géographie au 01/01/2026)

Aire d'attraction des villes

Zonage de l'INSEE qui délimite l'influence d'une ville sur les communes alentour, mesurée par les déplacements domicile-travail : un pôle et sa couronne. Un périmètre hors de toute aire est dit hors attraction des villes. Un cadrage du type de territoire, pas un signal d'opportunité.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, aires d'attraction des villes · Millésime : 2026 (géographie au 01/01/2026)

Intercommunalité

Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre auquel la commune appartient.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, intercommunalités · Millésime : 01/01/2026

Territoire de vie-santé

Maillage d'étude de l'accès aux soins construit par la DREES à partir des bassins de vie de l'INSEE, les plus peuplés étant subdivisés. Il sert notamment au zonage des médecins. Le portrait indique combien de communes du périmètre relèvent de chacun.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de DREES, via Atlasanté · Millésime : 01/01/2026

Population

Population municipale légale, sommée sur les communes du périmètre.

Unité : habitants · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, populations légales · Millésime : 2023 (publiées 2025)

Part des moins de 15 ans

Part de la population de moins de 15 ans au recensement, calculée sur les effectifs sommés du périmètre. Elle décrit la structure de la patientèle sans la rendre plus ou moins favorable à une installation.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, recensement de la population · Millésime : 2023 (RP, diffusé 2026)

Part des 65 ans et plus

Part de la population de 65 ans et plus au recensement, calculée sur les effectifs sommés du périmètre. Une population âgée consomme davantage de soins : c'est une demande à venir pour un installant.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, recensement de la population · Millésime : 2023 (RP, diffusé 2026)

Part des 80 ans et plus

Part de la population de 80 ans et plus au recensement, calculée sur les effectifs sommés du périmètre. C'est la tranche la plus consommatrice de soins et de suivi à domicile.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, recensement de la population · Millésime : 2023 (RP, diffusé 2026)

Natalité

Naissances domiciliées pour 1 000 habitants, moyenne annuelle sur les trois dernières années disponibles. Une natalité forte alimente le suivi périnatal et pédiatrique.

Unité : ‰ · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, état civil · Millésime : 2023-2025 (moyenne annuelle)

Mortalité

Décès domiciliés pour 1 000 habitants, moyenne annuelle sur les trois dernières années disponibles. Un chiffre de cadrage démographique, sans sens propre pour une installation.

Unité : ‰ · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, état civil · Millésime : 2023-2025 (moyenne annuelle)

Solde naturel

Naissances moins décès, en moyenne annuelle et en habitants, hors migrations : il s'additionne d'une commune à l'autre. Négatif, il signale une population qui ne se renouvelle que par les arrivées.

Unité : habitants / an · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, état civil · Millésime : 2023-2025 (moyenne annuelle)

Places en EHPAD pour 1 000 habitants de 80 ans et plus

Capacité installée des EHPAD du périmètre rapportée à sa population de 80 ans et plus. Une valeur basse signale une demande gériatrique non couverte par l'hébergement, donc davantage de suivi à domicile et en cabinet ; une valeur haute, une offre déjà présente. Pour Paris, Lyon et Marseille, seuls les EHPAD géolocalisés dans les arrondissements retenus sont comptés, rapportés aux 80 ans et plus de ces arrondissements.

Unité : places pour 1 000 hab. de 80 ans et plus · Source : chiffres fictifs, au format de FINESS, Atlasanté, et INSEE, recensement de la population · Millésime : 19/05/2026

ALD sans médecin traitant

Part des patients en affection de longue durée (ALD), maladie chronique prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie, qui n'ont pas déclaré de médecin traitant. Valeur du département de référence, sans déclinaison communale : un besoin non couvert en médecine générale.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de Assurance maladie, data.ameli

Effectif

Nombre de praticiens installés dans le périmètre, dédoublonné par praticien et par commune. Son champ dépend de la profession : généralistes libéraux pour les médecins (qualifications RPPS SM26, SM53 ou SM54), cohérents avec le champ de l'indice ; tous modes d'exercice, salariés compris, pour les dentistes, pharmaciens et kinésithérapeutes ; libéraux pour les infirmières, sages-femmes, orthophonistes et pédicures-podologues. Les vétérinaires sont comptés en établissements (SIRENE). Les spécialistes et les modes d'exercice figurent séparément dans le portrait.

Unité : praticiens (établissements pour les vétérinaires) · Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli ou SIRENE selon la profession · Millésime : 16/09/2026

Densité pour 10 000 habitants

Effectif total du périmètre rapporté à sa population, ramené à 10 000 habitants. Pour les vétérinaires, il s'agit d'établissements et non de praticiens.

Unité : pour 10 000 hab. · Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli ou SIRENE selon la profession, et INSEE · Millésime : 16/09/2026

Couverture RPPS

Nombre d'unités territoriales du périmètre (communes, arrondissements) pour lesquelles le répertoire RPPS publie des modes d'exercice, sur le nombre total d'unités. Une unité sans ligne est non renseignée, jamais comptée à zéro.

Unité : unités territoriales · Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire Santé RPPS

Base conventionnée

Nombre de praticiens libéraux conventionnés recensés par l'annuaire santé. C'est le dénominateur des parts secteur 1 et OPTAM, distinct de l'effectif issu du répertoire national.

Unité : praticiens · Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire santé Ameli · Millésime : 16/09/2026

Part en secteur 1

Part des praticiens libéraux conventionnés exerçant en secteur 1, c'est-à-dire aux tarifs opposables. Son dénominateur est la base conventionnée, distincte de l'effectif RPPS ; pour les médecins, elle ne couvre que les généralistes libéraux. Un décompte départemental d'une autre source (data.ameli, généralistes en secteur 1 et en secteur 2) peut donner une part voisine mais différente.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire santé Ameli · Millésime : 16/09/2026

OPTAM

Nombre de praticiens de secteur 2 ayant adhéré à l'option de pratique tarifaire maîtrisée, qui plafonne les dépassements d'honoraires.

Unité : praticiens · Source : chiffres fictifs, au format de Annuaire santé Ameli · Millésime : 16/09/2026

Structures de santé

Établissements sanitaires et médico-sociaux enregistrés au fichier national des établissements, regroupés par famille : hôpitaux, cliniques, EHPAD, pharmacies, maisons de santé, laboratoires. Pour Paris, Lyon et Marseille, seuls les établissements géolocalisés dans les arrondissements retenus sont comptés.

Unité : établissements · Source : chiffres fictifs, au format de FINESS, Atlasanté · Millésime : 19/05/2026

Service d'urgence

Présence d'une autorisation de médecine d'urgence sur l'établissement, telle que déclarée au fichier national des établissements.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de FINESS, Atlasanté · Millésime : 19/05/2026

Palier ACI

Palier de population de l'accord conventionnel interprofessionnel, qui détermine le montant socle versé à une maison de santé pluriprofessionnelle. T1 est le plus petit, T4 le plus grand.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de Assurance maladie, accord conventionnel interprofessionnel

Population à plus de 15 minutes de route

Part de la population du périmètre vivant à plus de quinze minutes de route du professionnel le plus proche, seuil d'éloignement retenu par les ARS. Elle vaut 0 % quand chaque commune du périmètre compte au moins un professionnel.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté, Atlasanté · Millésime : 2025

Communes à plus de 15 minutes de route

Nombre de communes du périmètre dont le temps d'accès routier moyen dépasse le seuil de quinze minutes retenu par les ARS.

Unité : communes · Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté, Atlasanté · Millésime : 2025

Communes sans praticien

Nombre de communes du périmètre où aucun praticien de la profession n'est installé.

Unité : communes · Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli ou SIRENE selon la profession · Millésime : 16/09/2026

Temps d'accès routier moyen

Temps de trajet routier moyen vers le professionnel le plus proche, pondéré par la population des communes du périmètre. Une commune qui compte au moins un professionnel est à 0 minute par convention Atlasanté : zéro est une valeur réelle, pas une donnée manquante. Le temps moyen est donc nul sur tout périmètre dont chaque commune est pourvue, et c'est la part de population éloignée qui distingue les territoires.

Unité : minutes · Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté, Atlasanté · Millésime : 2025

APL (DREES)

Accessibilité potentielle localisée brute, publiée par la DREES : elle croise l'offre disponible et la demande de soins des communes voisines. Son unité dépend de la profession : consultations par habitant pour les médecins, équivalents temps plein pour 100 000 habitants pour les dentistes, les kinésithérapeutes et les infirmières, pour 100 000 femmes pour les sages-femmes. Elle ne se compare qu'à la même profession. Le sous-score accessibilité (APL) de l'indice en est le rang national, sur 100.

Unité : variable selon la profession · Source : chiffres fictifs, au format de DREES · Millésime : 2024

Transports lourds

Gares ferroviaires de voyageurs, gares RER, stations de métro et de tramway situées dans le périmètre. Un repère d'accessibilité pour la patientèle, sans sens propre pour une installation.

Unité : points · Source : chiffres fictifs, au format de SNCF Gares & Connexions, Île-de-France Mobilités et réseaux urbains (transport.data.gouv.fr) · Millésime : 17/09/2026 (mise à jour quotidienne)

Évolution de la population

Variation de la population entre les deux derniers millésimes de recensement disponibles. La période est affichée avec la valeur.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, populations légales · Millésime : 2023 (publiées 2025)

Solde sur cinq ans

Variation de l'effectif de la profession sur cinq ans selon Atlasanté, en nombre et non en pourcentage : elle s'additionne d'une commune à l'autre. Un solde de -276 signifie 276 praticiens de moins qu'il y a cinq ans. Pour les pharmaciens, Atlasanté compte les officines, non les pharmaciens. La période est affichée avec la valeur. Une valeur hors du domaine plausible est affichée n.d. plutôt que reprise telle quelle.

Unité : praticiens (officines pour les pharmaciens) · Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté, Atlasanté · Millésime : 2025

Officines

Pharmacies d'officine ouvertes au public. Les effectifs annuels et le solde sur cinq ans des pharmaciens viennent d'Atlasanté, qui compte les officines ; l'effectif des pharmaciens vient du RPPS, qui compte les pharmaciens. Les deux nombres ne se comparent pas.

Unité : officines · Source : chiffres fictifs, au format de C@rtoSanté, Atlasanté · Millésime : 2025

Part de plus de 55 ans

Part des praticiens du périmètre âgés de plus de 55 ans. Part estimée en appliquant le ratio départemental DREES aux effectifs du périmètre ; un ordre de grandeur, pas un décompte ; elle ne prédit pas les départs.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de DREES appliquée au RPPS · Millésime : 2023, 2024, 2026

Zonage conventionnel

Classement de la commune par l'Agence régionale de santé, qui conditionne les aides conventionnelles à l'installation. Deux nomenclatures coexistent. Médecins : zone d'intervention prioritaire (ZIP) et zone d'action complémentaire (ZAC), qui ouvrent des aides, zone d'accompagnement régional (ZAR), hors zonage. Dentistes et kinésithérapeutes : zones très sous-dotées, sous-dotées, intermédiaires, très dotées, sur-dotées et non prioritaires. Le jeu intégré ne couvre que ces trois professions : pour les autres, le zonage est dit non publié, ce qui ne signifie pas l'absence de zonage réglementaire. Une commune sans classement publié est en zonage non disponible.

Unité : catégorie · Source : chiffres fictifs, au format de Zonage conventionnel ARS, Atlasanté · Millésime : 2024

France Ruralités Revitalisation

Nombre de communes du périmètre classées en zone France Ruralités Revitalisation, socle ou renforcée, ou sorties du zonage mais encore bénéficiaires de ses effets pendant la période transitoire. Le classement ouvre des exonérations fiscales et sociales à l'installation ; leur détail relève d'un conseil spécialisé.

Unité : communes · Source : chiffres fictifs, au format de DGCL, via l'Observatoire des territoires · Millésime : 2025 (arrêtés 2024-2025)

Loyer indicatif (appartement)

Loyer d'annonce prédit au mètre carré, charges comprises, pour un appartement, moyenné sur les communes du périmètre au prorata de leur population. Un ordre de grandeur du coût du logement et d'un local dans la zone, qui dit si elle est chère ou abordable ; il ne remplace pas une étude de marché. Quand une part des communes est estimée sur une maille de communes voisines, la valeur est moins précise.

Unité : € / m² · Source : chiffres fictifs, au format de DGALN, carte des loyers · Millésime : 2025

Moyenne des revenus médians communaux

Revenu disponible médian par unité de consommation, moyenné sur les communes du périmètre au prorata de leur population. L'INSEE ne le diffuse pas pour les communes sous son seuil de secret statistique.

Unité : € · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE Filosofi · Millésime : 2021

Moyenne des taux communaux de vacance

Moyenne des taux de vacance du parc privé communal, pondérée par la population. Ce n'est pas le taux de vacance de l'ensemble des logements du périmètre, faute de dénominateurs de logement agrégés.

Unité : % · Source : chiffres fictifs, au format de LOVAC · Millésime : 2024

Diversité moyenne d'équipements par commune

Nombre moyen de types d'équipements des gammes intermédiaire et supérieure par commune, pondéré par la population, sur 104 types dans la nomenclature retenue. Il ne s'agit pas de l'union des types présents sur le périmètre.

Unité : types d'équipements · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, base permanente des équipements · Millésime : 2024

Déficit de praticiens

Rang percentile national du nombre d'habitants par praticien, lissé pour distinguer une commune sans praticien d'une commune qui en compte un.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli ou SIRENE selon la profession · Millésime : 16/09/2026

Ratio population

Rang percentile national du rapport entre la population et l'effectif installé, à profession comparable. Sous-score descriptif de poids nul depuis la méthode 2.0.0 pour éviter de compter deux fois la rareté.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, Annuaire santé Ameli ou SIRENE selon la profession, et INSEE · Millésime : 16/09/2026

Vieillesse des praticiens

Rang percentile national de la part de praticiens de plus de 55 ans, estimée à partir du ratio départemental DREES.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de DREES, démographie des professionnels de santé · Millésime : 2023, 2024, 2026

Croissance démographique

Rang percentile national de l'évolution de la population entre deux millésimes de recensement : une population qui croît appelle de nouveaux praticiens.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE, populations légales · Millésime : 2023 (publiées 2025)

Zonage ARS

Traduction du zonage conventionnel de l'Agence régionale de santé : les catégories et conditions d'aides dépendent de la profession.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de Zonage conventionnel ARS, Atlasanté · Millésime : 2024

Sous-score accessibilité (APL)

Rang percentile national de l'APL (DREES) de la profession, sur 100 : c'est lui qui entre dans l'indice. La valeur brute de l'APL, avec son unité, est un indicateur distinct.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de DREES · Millésime : 2024

Attractivité du territoire

Composite de la diversité d'équipements, du revenu médian et du taux de logements vacants, chacun en rang percentile national.

Unité : 0 à 100 · Source : chiffres fictifs, au format de INSEE : base permanente des équipements, Filosofi, LOVAC · Millésime : 2024

Annexe A Détail commune par commune

Les communes du périmètre dans l'ordre alphabétique, chacune nommée une fois

PROFESSION	EFFECTIF	LIBÉRAUX RPPS	PART EN SECTEUR 1 (%)	TEMPS D'ACCÈS (MIN)	ZONAGE CONVENTIONNEL	INDICE
Aubrelles 99001 · 310 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zone d'intervention prioritaire	48,9
Dentistes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zone très sous-dotée	49,6
Pharmaciens	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	29,5
Kinésithérapeutes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zone non prioritaire	33,1
Infirmier(e)s	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	19,4
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	24,0
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	30,0	Zonage non publié	33,1
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zonage non publié	25,3
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	26,5
Castelvérenne 99002 · 4 860 hab.						
Médecins généralistes	3	3	100,0 %	0,0	Zone d'action complémentaire	67,5
Dentistes	2	2	100,0 %	0,0	Zone sous-dotée	75,1
Pharmaciens	4	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	55,6
Kinésithérapeutes	7	7	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	51,7
Infirmier(e)s	6	6	100,0 %	0,0	Zonage non publié	58,6
Étab. Vétérinaires	1	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	77,6
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	17,0	Zonage non publié	86,2
Orthophonistes	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	66,2
Pédicures-podologues	1	1	100,0 %	n.d.	Zonage non publié	64,8
Fontclairet 99003 · 1 980 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	15,0	Zone d'action complémentaire	76,5
Dentistes	0	n.d.	n.d.	15,0	Zone très sous-dotée	83,9
Pharmaciens	2	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	60,1
Kinésithérapeutes	2	2	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	46,5
Infirmier(e)s	3	3	100,0 %	0,0	Zonage non publié	59,1
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	77,5
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	15,0	Zonage non publié	78,7
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	15,0	Zonage non publié	76,2
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	78,3

PROFESSION	EFFECTIF	LIBÉRAUX RPPS	PART EN SECTEUR 1 (%)	TEMPS D'ACCÈS (MIN)	ZONAGE CONVENTIONNEL	INDICE
Lorbanne 99004 · 620 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	17,0	Zone d'intervention prioritaire	61,5
Dentistes	0	n.d.	n.d.	17,0	Zone très sous-dotée	62,4
Pharmaciens	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	45,8
Kinésithérapeutes	0	n.d.	n.d.	17,0	Zone non prioritaire	44,4
Infirmier(e)s	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	29,4
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	41,8
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	26,0	Zonage non publié	46,5
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	26,0	Zonage non publié	40,6
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	40,7
Mirevaux 99005 · 1 270 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone d'action complémentaire	73,5
Dentistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone très sous-dotée	80,0
Pharmaciens	1	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	43,1
Kinésithérapeutes	1	1	100,0 %	0,0	Zone non prioritaire	42,5
Infirmier(e)s	2	2	100,0 %	0,0	Zonage non publié	45,4
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	70,2
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	20,0	Zonage non publié	71,6
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zonage non publié	72,1
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	70,4
Montaubrie 99006 · 3 240 hab.						
Médecins généralistes	3	3	100,0 %	0,0	Zone d'action complémentaire	62,0
Dentistes	1	1	100,0 %	0,0	Zone sous-dotée	62,5
Pharmaciens	3	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	60,5
Kinésithérapeutes	5	5	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	53,0
Infirmier(e)s	5	5	100,0 %	0,0	Zonage non publié	55,9
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	83,5
Sages-femmes	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	61,6
Orthophonistes	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	61,1
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	86,2

PROFESSION	EFFECTIF	LIBÉRAUX RPPS	PART EN SECTEUR 1 (%)	TEMPS D'ACCÈS (MIN)	ZONAGE CONVENTIONNEL	INDICE
Pradelette 99007 · 780 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone d'intervention prioritaire	69,6
Dentistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone très sous-dotée	68,6
Pharmaciens	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	58,7
Kinésithérapeutes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone non prioritaire	47,8
Infirmier(e)s	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	39,6
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	52,3
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zonage non publié	55,1
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zonage non publié	53,7
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	53,3
Ravenelle-sur-Vérenne 99008 · 1 050 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	13,0	Zone d'intervention prioritaire	75,1
Dentistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zone très sous-dotée	74,1
Pharmaciens	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	65,4
Kinésithérapeutes	1	1	100,0 %	0,0	Zone non prioritaire	36,5
Infirmier(e)s	2	2	100,0 %	0,0	Zonage non publié	37,9
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	61,5
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	19,0	Zonage non publié	64,1
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	14,0	Zonage non publié	60,1
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	60,1
Saint-Orlan 99009 · 2 310 hab.						
Médecins généralistes	2	2	100,0 %	0,0	Hors zonage	47,6
Dentistes	1	1	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	51,3
Pharmaciens	2	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	65,2
Kinésithérapeutes	4	4	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	53,6
Infirmier(e)s	4	4	100,0 %	0,0	Zonage non publié	58,3
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	82,4
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	12,0	Zonage non publié	83,7
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	12,0	Zonage non publié	82,5
Pédicures-podologues	1	1	100,0 %	n.d.	Zonage non publié	55,5

PROFESSION	EFFECTIF	LIBÉRAUX RPPS	PART EN SECTEUR 1 (%)	TEMPS D'ACCÈS (MIN)	ZONAGE CONVENTIONNEL	INDICE
Sombrefonds 99010 · 430 hab.						
Médecins généralistes	0	n.d.	n.d.	23,0	Zone d'intervention prioritaire	53,3
Dentistes	0	n.d.	n.d.	23,0	Zone très sous-dotée	54,9
Pharmaciens	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	33,9
Kinésithérapeutes	0	n.d.	n.d.	13,0	Zone non prioritaire	35,1
Infirmier(e)s	1	1	100,0 %	0,0	Zonage non publié	23,8
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	29,2
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	23,0	Zonage non publié	37,3
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	23,0	Zonage non publié	30,7
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	30,7
Tessanges 99011 · 1 640 hab.						
Médecins généralistes	1	1	100,0 %	0,0	Hors zonage	44,6
Dentistes	0	n.d.	n.d.	12,0	Zone sous-dotée	74,7
Pharmaciens	1	1	n.d.	n.d.	Zonage non publié	45,8
Kinésithérapeutes	2	2	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	43,8
Infirmier(e)s	3	3	100,0 %	0,0	Zonage non publié	54,5
Étab. Vétérinaires	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	72,2
Sages-femmes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zonage non publié	74,5
Orthophonistes	0	n.d.	n.d.	16,0	Zonage non publié	73,4
Pédicures-podologues	0	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	71,8
Valmerlé 99012 · 9 420 hab.						
Médecins généralistes	8	17	87,5 %	0,0	Zone d'action complémentaire	63,9
Dentistes	5	4	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	64,2
Pharmaciens	8	3	n.d.	n.d.	Zonage non publié	55,5
Kinésithérapeutes	16	14	100,0 %	0,0	Zone intermédiaire	51,2
Infirmier(e)s	12	12	100,0 %	0,0	Zonage non publié	62,8
Étab. Vétérinaires	2	n.d.	n.d.	n.d.	Zonage non publié	77,0
Sages-femmes	2	2	100,0 %	0,0	Zonage non publié	67,9
Orthophonistes	3	3	100,0 %	0,0	Zonage non publié	62,6
Pédicures-podologues	2	2	100,0 %	n.d.	Zonage non publié	64,1

Source : chiffres fictifs, au format de RPPS, SIRENE, Annuaire santé Ameli, Atlasanté, zonage ARS

— Libéraux RPPS : pour les médecins, toutes spécialités ; l'effectif et l'indice portent sur les généralistes libéraux.

— Temps d'accès : 0 minute quand la commune compte au moins un professionnel (convention Atlasanté).

Annexe B Établissements

18 établissements, toutes familles

Pharmacies (8)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
PHARMACIE DE FONTCLAIRET	Fontclairet	—	n.d.
PHARMACIE DE LA HALLE DE VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.
PHARMACIE DE MIREVAUX	Mirevaux	—	n.d.
PHARMACIE DE MONTAUBRIE	Montaubrie	—	n.d.
PHARMACIE DE SAINT-ORLAN	Saint-Orlan	—	n.d.
PHARMACIE DE TESSANGES	Tessanges	—	n.d.
PHARMACIE DU PONT DE CASTELVERENNE	Castelvérenne	—	n.d.
SELARL PHARMACIE DES QUATRE CHEMINS DE VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.

EHPAD (3)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
EHPAD LA VERENNE	Castelvérenne	—	72 lits ou places
EHPAD LE CLOS DE MONTAUBRIE	Montaubrie	—	58 lits ou places
EHPAD LES TILLEULS DE VALMERLE	Valmerlé	—	96 lits ou places

Laboratoires de biologie (2)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DU VAL D'EXEMPLE - CASTELVERENNE	Castelvérenne	—	n.d.
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DU VAL D'EXEMPLE - VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.

Centres de santé (1)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
CENTRE DE SANTE DES TILLEULS DE VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.

Centres médico-psychologiques (1)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
CMP ADULTES DE VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.

Hôpitaux (1)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
HOPITAL DE PROXIMITE DE VALMERLE	Valmerlé	—	n.d.

Maisons de santé pluriprofessionnelles (1)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
MSP DE MONTAUBRIE	Montaubrie	—	n.d.

SSIAD (1)

RAISON SOCIALE	COMMUNE	URGENCES	CAPACITÉ
SSIAD DU VAL D'EXEMPLE	Valmerlé	—	42 lits ou places

— 18 établissements répartis en 8 familles. Chiffres fictifs, au format de : FINESS (t_finess, Atlasanté).